

Éditorial

5 bonnes raisons de défendre notre MSA !

En janvier 2020, 2,5 millions de ressortissants du régime agricole seront appelés à voter pour leurs délégués. Plus de 15 000 délégués MSA seront élus pour cinq ans dont près de 400 dans l'Ain et le Rhône. Grâce à leur connaissance du terrain, ils joueront un rôle essentiel auprès des adhérents. Être délégué, c'est un rôle enrichissant qui permet de se sentir utile. Être électeur et voter, c'est montrer son attachement au régime agricole. En quelques points, je souhaitais vous rappeler pourquoi notre régime agricole – et ses délégués – sont des acteurs indispensables.

1. La MSA assure la représentativité du monde agricole. Le régime agricole est aujourd'hui maîtrisé par la profession.

Sa représentation est ainsi démultipliée par rapport au poids démographique de l'agriculture. Si l'agriculture était intégrée au régime général, la représentation du monde agricole au sein de l'ensemble deviendrait marginale.

2. L'organisation en « guichet unique » de la MSA facilite les démarches. Pour vos démarches, vous avez une caisse interlocutrice unique pour tous les risques couverts : maladie, prestations familiales, retraite... Une facilité que beaucoup nous envient !

3. La MSA vous donne la parole à travers ses élus. Vos représentants ont toute légitimité pour faire entendre votre voix et exprimer par exemple vos difficultés financières passagères. Ils n'hésitent pas à demander des aménagements sectoriels et permettent d'introduire de la souplesse dans le système légal.

4. L'offre de service de chaque MSA est adaptée au monde rural dans lequel elle est implantée. Micro crèches, aides à l'autonomie des jeunes, prévention des risques professionnels spécifiques, aide aux aidants, Marpa... L'offre de service pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées s'adapte en permanence aux spécificités du territoire rural couvert par la Caisse.

5. Proche de vous, sur tout le territoire. Dans un contexte de fermeture des services publics, la MSA Ain-Rhône a renforcé sa présence sur le territoire avec ses 7 agences, 27 permanences administratives et sociales, 3 visio-accueils et 19 partenariats avec les MSAP. Cette proximité fait partie de l'ADN de la MSA et permet de maintenir une vraie proximité avec les adhérents. Se présenter aux élections, voter... Chacun d'entre nous, adhérents MSA, a un rôle à jouer, une place à prendre selon son envie de s'engager et de partager. À nous de montrer le dynamisme de notre système démocratique et sa représentativité ! Notre monde agricole le mérite ! Voter MSA, c'est donner de la voix pour l'agriculture et la ruralité ! ■

Olivier de Seyssel, président de la MSA Ain-Rhône

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Du dimanche 29 septembre au mardi 1^{er} septembre, plus de 70 acheteurs, en provenance de 33 nationalités différentes, ont rencontré une cinquantaine d'opérateurs du Beaujolais, dans le cadre de l'événement Vinexpo Explorer. Entre des dégustations au château de Corcelles ou encore deux visites au cœur du vignoble, dans la zone des crus et dans le Sud, tous ont pu découvrir la richesse du Beaujolais, et surtout réaliser des achats de vins. Retour sur cet événement dans notre prochaine édition.

Rhône

BEAUJOLAIS SUD / Fortement touchés par cinq épisodes de grêle le 18 août, à l'aube de la campagne des vendanges, des opérateurs indépendants et coopérateurs du Sud du Beaujolais tirent les premiers enseignements d'une récolte 2019 mitigée sur le secteur.

La qualité, seule consolation

C'était probablement la dernière visite d'un élu pour ces vendanges. Après Christophe Guillelot, le président du Département, et Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne – Rhône-Alpes, accompagné entre autres du préfet du département Emmanuel Aubry, du sous-préfet de Villefranche-sur-Saône Pierre Castoldi et d'autres élus parlementaires et des collectivités locales (Bernard Perrut, Elisabeth Lamure, etc.), Patrice Verchère, député de la 8^e circonscription, a effectué sa traditionnelle tournée des vendanges, jeudi 26 septembre. L'occasion de faire le point sur la récolte 2019 dans le secteur des Pierres dorées, fortement touché par cinq orages de grêle dimanche 18 août.

Dominique Guillard, viticulteur au domaine de Fond-Vieille à Oingt (Val d'Oingt), est à la tête d'une exploitation de 13,5 ha : 9,5 ha en gamay et 4 ha en chardonnay. Et son bilan des vendanges est pour le moins mitigé. « Nous nous attendions à une petite récolte, mais on en espérait un peu plus malgré tout. Entre les vignes fortement grêlées et celles moins impactées, la production a baissé de moitié par rapport aux rendements de l'appel-

lation en rouge et blanc. J'estime avoir réalisé un rendement moyen de 30 hl/ha. Les blancs se sont mieux comportés », informe-t-il.

Quelques jours après la grêle, les dégâts sur ses parcelles variaient de 10 à 98 %. Malgré des récoltes maigres, Dominique Guillard a décidé de ramasser l'intégralité de ses surfaces, un choix guidé par la qualité de la vendange. « C'est la bonne surprise de cette campagne. Les quelques grappes qui restaient sur les ceps étaient jolies et saines, notamment les rouges. La nature a bien conservé la vendange fin août-début septembre. Le potentiel qualitatif est bon et les degrés ont été atteints ».

De bonnes surprises

Au domaine de la Revol à Dareizé, Bruno et Thibault Debourg assurent également que la récolte 2019 sera l'une des plus faibles de ces dernières années. Le gel du printemps n'ayant pas sévi sur la zone, c'est surtout la grêle qui a considérablement réduit la récolte. « Sur les vignes grêlées, on a enregistré des rendements de 15 hl/ha. Les plus touchées ont été ramassées à la machine. Pour les autres, un peu plus indemnes,



nous avons privilégié la récolte manuelle. Au total, le rendement moyen devrait être de 28 hl/ha », explique Bruno Debourg. Qualitativement, les vignerons de Dareizé sont aussi agréablement surpris. « Les dix jours qui ont précédé le début de notre campagne de vendanges ont été propices à la qualité de la récolte. Les jus se sont concentrés. Nous avons parfois ramassé des degrés élevés, mais que nous allons pouvoir rééquilibrer avec les cuvées du début de campagne. »

L'après-midi, Patrice Verchère, accompagné notamment du sous-préfet Pierre Castoldi, a rencontré les responsables de deux caves coopératives : les Vignerons des Pierres dorées à Saint Vêrand et Agamy à Bully. Même constat que pour les deux vignerons indépendants, l'activité n'a pas tourné à plein régime

CÔTE-RÔTIE / Viticulteur récoltant au domaine de Rosiers à Ampuis, président de l'association technique des côtes-du-rhône septentrionales (ATCR), Maxime Gourdain exploite un domaine de 9 ha essentiellement en appellation côte-rôtie.

« La pluie d'août a sauvé la récolte »

Depuis plusieurs années, les récoltes sont exceptionnelles. Les vignes doivent désormais s'adapter à des phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes. Le début de l'année 2019 a été très sec mais la courbe pluviométrique est remontée en avril. Puis viennent juin et juillet avec la canicule. C'est au mois d'août que tout s'est joué avec le double de pluie d'un mois d'août ordinaire. La vigne en a finalement bien profité », explique Maxime Gourdain, président de l'ATCR et viticulteur à Ampuis.

« La vigne a frôlé la gelée ! »

« Nous avons quand même eu peur le 5 avril, avec des températures qui ont frôlé les -1°C », rajoute Maxime Gourdain, « mais la vigne a été sauvée », souligne Louis Drevon, l'oncle de Maxime Gourdain. « Toutes les vignes de plaine en « vin de pays » au bas des coteaux, ont presque toutes gelé. Cette année a vraiment été dans les extrêmes au niveau climatique mais la qualité est là », constate le jeune



Maxime Gourdain et Louis Drevon, viticulteurs en côte-rôtie et condrieu.

viticulteur. Sur les volumes, ils sont « variables » avec en moyenne des pertes de l'ordre de 10 à 20 %. Le poids des grappes a été assez léger avec environ 300 g pour 200 baies alors que normalement, on tourne autour des 330 g comme en 2018, « année au top à la fois en poids, en

maturité et en quantité », explique-t-il, surveillant son remontage. « Nos onze cuves ne sont pas entièrement pleines, mais représentent environ 300 hl avec près de 40 000 bouteilles à l'export et sur un marché français déjà bien porteur ». ■

S. A.R.